



BUDGET COMMUNAL : page 2



Nuisances sonores / PAGE 3
Faire du bruit c'est quoi ?

Sécurité routière / PAGE 4
Les dernières actions menées pour faire réduire la vitesse au sein du village.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE LEVEZ LE PIED



P3-4 Infos municipales

Le nouveau bulletin municipal, Nuisances sonores, Sécurité routière, Changement au conseil municipal, Bac de récupération

P5-6 Du côté des associations

USM, BCB, Sou des écoles, AIPE, DEDICACE



P7 Vie culturelle

Annulation du Voiron Jazz Festival et du Songe d'une nuit d'été



P8 Et aussi

D'autres informations utiles



ÉDITORIAL

Dans un souci de partage et une volonté farouche de prouver que le travail du conseil municipal est un travail d'équipe, j'ai le plaisir de rédiger cet éditorial, qui sera ce mois-ci consacré à l'événement de ce début d'année :

le vote du budget municipal.

Souvenons-nous, cette année 2020 a été marquée par l'épidémie de COVID19, qui a touché chacun de nous, l'ensemble de la planète, avec des conséquences sanitaires, économiques et sociales... Ces conséquences sont aussi visibles sur notre budget communal. Des recettes de fonctionnement en moins, en particulier les services autour de l'école, mais également des dépenses en moins, avec en particulier des bâtiments communaux qui ont été moins utilisés qu'habituellement. Les employés municipaux sont restés également mobilisés pendant la pandémie et ont permis de garantir certains services auprès de la **population**.

L'année 2020 a été aussi une année de dépenses d'investissement plutôt importantes à la maille communale : les chantiers d'envergure de notre stade municipal de foot (905 keuros), et la rénovation de notre théâtre (382 keuros) ont été finalisés grâce au professionnalisme de nos maîtrises d'œuvre et à la qualité de nos entreprises prestataires qui ont su s'adapter au contexte singulier des chantiers et respecter les plannings. Ces deux projets, qui sont complémentaires, ont permis de garantir de l'activité à des entreprises locales. Une fois l'épidémie terminée, ils participeront à l'attractivité et au rayonnement de notre village. On pourra noter que le financement du stade a été assuré en grande partie par des investisseurs privés et que les niveaux de subventions publiques atteints sur ces deux projets sont également remarquables.

Pour 2021, nous avons dû intégrer dans nos prévisions une baisse des dotations et des hypothèses conservatrices sur nos dépenses et nos ressources. De plus, conformément à nos engagements, les taux d'impositions n'ont pas été augmentés malgré la suppression de la taxe d'habitation pour une grande partie de la population. Dans ce contexte particulier lié au COVID, nous avons maintenu le niveau des subventions au CCAS et aux associations et nous avons également décidé volontairement de ne pas modifier la tarification des services à la population. Enfin, une épargne de gestion de plus de 360 keuros dégagée en 2020 nous permet de mettre en œuvre les premières actions concrètes de notre projet pour 2021

- Démarrage de la réhabilitation du groupe scolaire : l'insonorisation de la cantine, le remplacement des stores, et la première étape d'une étude visant à un projet de rénovation des bâtiments a été budgétée.
- Sécurité routière : le réaménagement du chemin de la Zille, l'installation d'un second radar pédagogique, la réfection du marquage au sol et l'étude pour la sécurisation de la RD 520.
- Economies d'énergie et contribution à la transition énergétique via la dernière phase de mise à niveau de l'éclairage ainsi que la rénovation des locaux associatifs du Grand Arbre : toiture, isolation et huisseries.

Pour conclure, je voudrais souligner également que le budget a été voté par le Conseil municipal à l'unanimité, ce qui est un signe de confiance dans notre équipe. Les détails de ce budget sont disponibles sur le site de la mairie. www.mairie-lamurette.fr

Je tiens personnellement à remercier tous ceux qui ont permis que ce budget soit réalisé : les élus de la Commission Finances, nos agents vigilants et rigoureux sur le suivi des dépenses et des recettes tout au long de l'année, Stéphanie Girardet notre Directrice générale des services et vos élus dans le choix des priorités et le suivi opérationnel des projets.

François Xavier Zgainski
Adjoint aux Finances



LE NOUVEAU BULLETIN MUNICIPAL /

Découvrez votre nouveau bulletin municipal !

Changement de nom, votre bulletin s'appelle désormais #LAMURETTE (prononcer Hashtag La Murette). Pour les non initiés le signe # devant un nom le transforme en mot-clé sur internet, ainsi le nom La Murette précédé du # permet de chercher tout ce qui concerne La Murette et faire rayonner notre cher village sur les réseaux !

Coup de jeune pour notre bulletin, plus coloré et tonique, retrouvez vos rubriques par des codes couleurs.

Désormais l'édito n'est plus réservé au Maire mais également aux autres élus selon l'actualité municipale, un vrai travail d'équipe ! Pour cette première édition, c'est François-Xavier Zgainski 1er Adjoint en charge des finances qui nous parle du premier budget de mandat.

Un Comité de pilotage composé de Carole Serayet, Maire, Jérôme Monti 3^{ème} adjoint, Stéphanie Girardet, Directrice générale des services et Sonia Blasquez, chargée de communication a travaillé à la refonte du bulletin, sous les conseils avisés de l'agence Identity Communication, entreprise murettine.

#LAMURETTE reste bimestriel, n'oubliez pas que vous retrouvez également les informations pratiques et l'actualité de La Murette sur le site internet de la commune www.mairie-lamurette.fr et la Page Facebook suivie par ses 700 abonnés !

Bonne lecture !



NUISANCES SONORES/

Les beaux jours arrivent, petit rappel sur le savoir-vivre et la législation en terme de nuisance sonore.

Faire du bruit c'est quoi ?

C'est tondre, tailler des haies, bricoler, bricoler avec la musique à fond, faire tourner un moteur, crier, laisser aboyer son chien ... Pensez à votre voisinage qui peut dormir (petits et grands), être en convalescence, déjeuner ou dîner «tranquille» ...

«La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres»

Rappel sur la réglementation en matière de bruit.

L'arrêté préfectoral du 31 juillet 1997 fixe les jours et heures autorisés pour les activités susceptibles de causer une gêne sonore pour le voisinage :

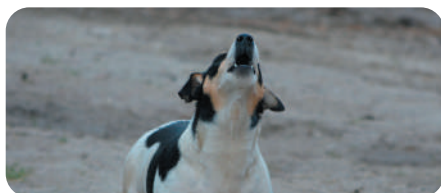
Les jours ouvrables

de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés

de 10 à 12h exclusivement



SÉCURITÉ ROUTIÈRE / Dernières actions :

- Un second radar pédagogique a été installé à l'entrée Est de la commune dans le sens Voiron-La Murette afin de sensibiliser les automobilistes
- Un second rappel de sensibilisation a été installé au rond-point sous forme de bache incitant à « Lever le pied »
- Après la pose de poteaux empêchant les stationnements dangereux aux abords de la RD 520 à l'arrêt de bus du Paysan, le bac de collecte de vêtements du Relais a été déplacé sur le parking à l'arrière du stade de foot afin de créer 3 places de stationnement sur le parking des services techniques, route de la Sure.
- Les passages piétons et autres marquages au sol vont être repeints prochainement.
- Les contrôles radars sur la RD 520 sont toujours sollicités auprès des services de gendarmerie
- Un budget dédié à l'étude de sécurisation de la RD 520 vient d'être voté au budget 2021.

Sécurité routière : l'affaire de tous !

Appel aux propriétaires d'habitations au bord de la route départementale :

Rentrer les poubelles, stationner les voitures dans son allée de garage plutôt que sur le trottoir sont autant d'actions qui évitent aux piétons de devoir marcher sur la route !



SÉCURITÉ ROUTIÈRE
LEVEZ LE PIED



CHANGEMENT AU CONSEIL MUNICIPAL /

Pour des raisons familiales, Christophe Dachis, conseiller municipal, s'est vu contraint de déménager et a donc présenté sa démission du conseil municipal.

C'est **Daniel Violy**, élu suivant sur la liste qui le remplace. Il a intégré la Commission Urbanisme / Travaux. Bienvenue à lui.



Christophe Dachis

Remplacé par



Daniel Violy

BAC DE RÉCUPÉRATION / Déplacement

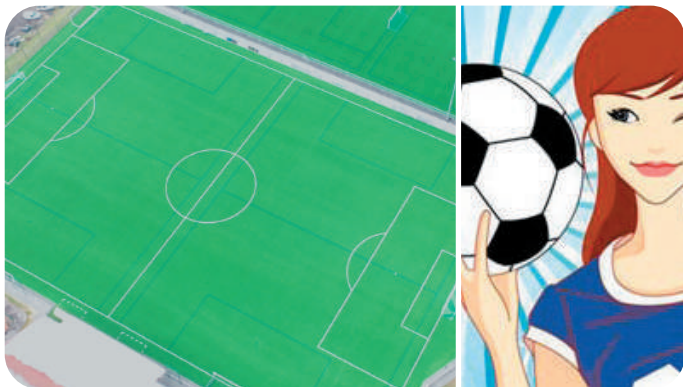
Le bac de récupération de vêtements du Relais a été déplacé sur le parking à l'arrière du stade de foot.



Du côté des Associations



DE NOUVEAU DU FOOTBALL FÉMININ À L'USM /



L'USM a la volonté de recréer une section féminine (une existait il y a trois ans) et cette opportunité est à saisir car le contexte s'y prête.

Le football féminin est une pratique en voie de développement. Il devient de plus en plus populaire et attractif grâce à nos clubs professionnels régionaux et l'équipe de France.

Pour cela, l'USM souhaite proposer l'équipement le plus approprié afin de garantir une pratique de qualité pour nos futures joueuses.

Et pour que ce projet aboutisse nous avons besoin de vous. Comment nous aider ?

Des étudiants proches de l'USM ont travaillé sur ce projet et ont créé une plateforme permettant les dons entre le 23 février et le 14 avril 2021 avec différentes contreparties.

Consultez dès à présent I BELIEVE IN YOU « les amurettes du ballon ». **Nous vous remercions de vos dons car ils sont nécessaires pour mener à bien ce projet.**

AVEC LE SOU, C'EST LE PRINTEMPS /

Sou
Des Écoles
La Murette



Cette année plus que jamais, face à la situation sanitaire, le Sou Des Écoles fait preuve d'une belle inventivité pour poursuivre le financement des beaux projets pédagogiques à venir.

Ainsi, l'association a proposé pour la première fois une vente de chocolats de Pâques auprès d'un chocolatier de qualité. Le bilan de cette vente est positif : 860 euros de bénéfice... et nul doute que les gourmand(e)s se régaleront le jour venu !

Bien sûr, l'équipe dynamique de parents ne compte pas s'arrêter là : une vente de fleurs est déjà prévue pour le printemps ! De quoi colorer et parfumer agréablement les balcons et jardins de notre joli village...

Enfin, le Sou mettra tout en oeuvre pour adapter sa kermesse de fin d'année afin que les petits Muretins et Muretines bénéficient,

LES BRIOCHES DU BCB /

COMMANDE À PARTIR DU 1 AVRIL 2021

SAMEDI 24 AVRIL 2021

VENTE DE BRIOCHES

Click & Collect
Marché de La Murette

Réservation recommandée:
www.bcb08.fr
Jusqu'au 18 Avril 2021

Avec notre partenaire:
Optic 2000
Une nouvelle vision de la vie



malgré tout, d'un moment festif pour terminer en beauté leur année scolaire.

Merci à toutes et à tous pour votre présence et votre soutien... même à distance !



AIPE / L'Association Intercommunale pour la Petite Enfance à La Murette

Vous employez ou comptez employer un assistant maternel pour la garde de votre enfant ? Vous avez des questions sur la recherche d'un mode garde ? Sur la rédaction du contrat de travail de l'assistant maternel ?

Malgré les restrictions sanitaires, l'animatrice du RAM Virginie Coindet vous accueille lors des permanences administratives par téléphone au 06 50 89 74 70 les vendredis matin de 11h à 12h et par mail aipetite.enfance@gmail.com

Les RDV en présentiel sont également possibles sur demande. Par ailleurs la commission Acti'BB, qui propose des activités à destination des très jeunes enfants et leurs parents met en place des ateliers de massage bébé et portage bébé.

Retrouvez toutes les infos du RAM et de l'AIPE sur le blog : aiperam.canalblog.com. Renseignements au 07 49 83 62 07.



DEDICACE / Concours LES CHIPIES : LE THEATRE, C'EST QUOI ?

Plus d'un an qu'il est impossible de jouer ou d'aller au théâtre, alors aidons-nous ensemble à le faire vivre autrement :

Participez au Concours LES CHIPIES : LE THÉÂTRE, C'EST QUOI ?

Aristote affirme que pour les spectateurs le théâtre est « l'imitation d'une action » Mais, pour vous, LE THÉÂTRE, C'EST QUOI ?
Art, divertissement, évasion ... Racontez-nous

Le règlement vous sera envoyé par mail sur simple demande à dedicace@orange.fr

Précisez dans l'objet : CONCOURS LES CHIPIES MARS 2021 – ED 1
Participation gratuite et ouverte à toutes et tous, quel que soit l'âge !

La date limite de réception des textes est fixée au 30 avril 2021.
(Vous serez informé de toute modification qui pourrait être apportée au déroulement du concours)

Le gagnant verra son texte lu en public et diffusé sur le site internet de la mairie et la page Facebook (extrait ou totalité)...
et recevra une place gratuite pour assister au prochain spectacle de **la troupe Les Chipies**.

Vous ne vous pensez pas capable, vous n'osez pas, ...
« Le beau, le vrai, le bon » n'est pas le seul critère d'appréciation.

Captez l'attention, faites passer votre émotion, utilisez des mots qui vous appartiennent. Faites-vous plaisir surtout.

Un texte n'est vivant que lorsqu'il peut être partagé :
Parlez



MANIFESTATIONS CULTURELLES ANNULÉES EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE

VOIRON JAZZ FESTIVAL /

C'est avec grand regret que les organisateurs du Voiron Jazz Festival ont dû de nouveau annuler le Voiron Jazz Festival. Nous avons l'habitude de recevoir le festival à La Murette pour un concert au théâtre « L'Arbre en Scène » et un

apéro-concert au café associatif Le Cercle des travailleurs. Bon courage aux organisateurs du festival ainsi qu'à l'équipe du Cercle des travailleurs.



Raggy Jazz Band



Grazzia Giu au théâtre l'Arbre en Scène

LE SONGE D'UNE NUIT D'ÉTÉ /

Encore un beau projet annulé : l'adaptation Le Songe d'une nuit d'été de William Shakespeare par la Cie Le Chat du désert. En résidence au Grand Angle, Grégory Faive avait réussi à recruter des habitants prêts à se transformer en arbres, elfes ou autres

personnages . Candidate au projet, La Murette avait le plaisir d'accueillir l'acte 3. Grosse déception pour toute l'équipe, mais ce n'est que partie remise !



MOUSTIQUE TIGRE /

Installé en région Auvergne-Rhône-Alpes depuis 2013 et bien présent dans le Pays Voironnais, **le moustique tigre se reconnaît grâce à ses zébrures noires et blanches**. Il peut potentiellement transmettre des maladies comme la dengue, le chikungunya ou encore le zika. Adoptons tous ensemble des gestes simples pour limiter sa prolifération !

COMMENT ÉVITER SON DÉVELOPPEMENT ? EN LE PRIVANT D'EAU !

Le moustique tigre se développe dans l'eau, même dans les plus petites quantités.

Quelques gestes simples à adopter pour lui bloquer l'accès à l'eau :

VIDER LE PLUS SOUVENT POSSIBLE :

soucoupes de pots de fleurs, bâches de jardin, gamelles pour animaux domestiques...

RANGER À L'ABRI DE LA PLUIE :

outils de jardinage, brouettes, seaux et arrosoirs, poubelles, pneus...



JETER : boîtes de conserve et tout déchet pouvant contenir de l'eau

COUVRIR HERMÉTIQUEMENT :

les récupérateurs et réserves d'eau de pluie, les cuves...

CURER POUR FACILITER L'ÉCOULEMENT DES EAUX :

siphons d'éviers, rigoles couvertes par une grilles, gouttières, chéneaux...

ENTREtenir RÉGULIÈREMENT : piscine, bassin...

BON À SAVOIR

- ✓ Le moustique tigre est diurne : il pique principalement le jour
- ✓ Il est actif de mai à novembre avec un pic de prolifération d'août à septembre
- ✓ Il pond dans l'eau



TROC JARDIN /

Sous réserve d'autorisation préfectorale dans le cadre de la crise sanitaire.

C'est le moment de préparer votre **Troc' Jardin** !

Dimanche 2 mai à partir de 8h30, l'équipe du C.C.A.S. vous attend place de la mairie pour sa traditionnelle vente de brioches.

Le Troc'Jardin, une manifestation innovante, humaine, écologique et économique !

Jardiniers en herbe ou expérimentés se retrouvent pour échanger plants, graines, boutures, petit matériel de jardinage, décoration...

Pas de vente ou d'achat au Troc'Jardin !

Que du troc ou du don et surtout une belle occasion de partager nos richesses végétales, nos connaissances et d'encourager la biodiversité sans déboursier un centime ! Que vous ayez de quoi troquer ou pas, venez nous rendre visite.

Plus d'infos à retrouver sur www.mairie-lamurette.fr

ÉTAT CIVIL

MARIAGE

Madame Mevlude ERYILMAZ
& Monsieur Ryan MURGA-IDANAGORRI
le 06 mars 2021

DÉCÈS

M. Michel Buissière le 1^{er} février à St Geoire en Valdaine
Mme Yvette Jouffrey le 13 février à Virieu

MAIRIE DE LA MURETTE

200 Rue du Bourg, 38140 La Murette
04 76 05 29 25

www.mairie-lamurette.fr

Horaires d'ouverture

Lundi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
Mardi/Mercredi 8h30 à 12h30
Jeudi 8h30 à 12h30 - 15h à 18h
Vendredi 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Directeur de publication : Carole SERAYET

Conception & gestion de l'impression :
Identity Communication - La Murette



1000 exemplaires imprimés sur
un papier 100% recyclé naturel



AGENCE POSTALE COMMUNALE

04 76 06 28 41

Du Lundi au Samedi de 9h à 11h30
Levées : du lundi au vendredi à 15h
et le samedi à 11h

BIBLIOTHEQUE

04 76 05 56 88

Lundi 10h à 12h30 / Mardi 16h30 à 19h
Mercredi 10h à 12h30 - 14h30 à 19h
Jeudi 16h30 à 19h
Vendredi 16h30 à 20h / Samedi 10h à 12h30

CABINET INFIRMIER

04 76 65 75 31 - 06 75 25 07 77

PHARMACIE

04 76 66 10 10

Du Lundi au Vendredi
de 8h30 à 12h30 - 14h30 à 19h30
Le Samedi de 8h30 à 12h30

MEDECINS DE GARDE

Faire le 15 - Horaires de la garde médicale la
nuit de 20h à 7h30

#LAMURETTE MOIS DE JUIN - JUILLET

Les associations qui souhaitent faire paraître un article dans le prochain numéro
doivent envoyer leur texte avant le 10 mai par e-mail : Imp.mairie@wanadoo.fr